

Compte-rendu du Conseil de quartier Sud-Ouest du 7 mars 2011

Présents : Mmes Collion, Guillotin, Grandgonnet, Decottignies, Despesse, Coquet, Durieux, Mayoussier, Vialon, Lambert.
M Haguet, Poitout, Aubry, Grandgonnet, Dentella, Levy, Le Gall, Durieux, Thivolle Cazat, Hubert, Germain, Rochette, Girot, Martinez, Vieux-Melchior, Coquet, David, Palumbo; Lore, Chasane, Coleman.
Ville : Mmes Mendez, Meunier
M Letrone
Excusés : Mme Guiheneuf.

Liste de diffusion : Les Membres du Conseil de quartier - les personnes présentes - les Élus de la Majorité municipale – X. Osmond (Conseil de quartier Nord) - J. Julien (Conseil de quartier Sud-Est) – H. Nief - C. Meunier - Y.Letrone - P. Rongy - Y. Belle - D. Lora - M. Santiago - J. Seguin- JY. Martinet - B. Risacher - M. Messaoudene – S. Abeguile - Iliade (services de la ville).

Cette réunion a été consacrée à la présentation d'Yves Letrone, Directeur des services techniques, sur les aménagements du bassin de rétention dans le parc des Ruires, de sa place dans l'ensemble du dispositif nécessaire pour endiguer les crues du Verderet. La réunion du 16 mars permettra de discuter des aménagements de la zone d'activité dont la modification en zone constructible est proposée.

1 Aménagement du bassin de rétention dans le parc des Ruires

Ce bassin d'une capacité de 55 000 m³, avec le bassin de décantation déjà réalisé situé à coté, permettra de terminer la protection de la commune contre les crues centennales du Verderet. Il fait suite aux bassins de rétention déjà existants :

- le vélodrome construit en 1989 avec une capacité de 18 000 m³
- Les 2 bassins de Brié-et-Angonnes aménagés en 2005 et ayant une capacité de 18 000 m³ et de 28 000 m³.

D'autres dispositifs ont été rajoutés au fil des années le long du Verderet pour améliorer la rétention des flottants ou améliorer le débit des écoulements vers le passage sous la rocade qui accepte un débit d'environ 10m³/s. L'ensemble devrait permettre de contenir les crues centennales d'un volume d'environ 400 000 m³.

Réalisation du bassin (coût 2M€ dont 1,4 M€ de subvention, METRO et Syndicat Drac-Isère)

La terre enlevée pour creuser ce bassin est constituée par des déchets de l'entreprise Lafleur, elle doit donc être analysée pour être dirigée vers la décharge appropriée. La pente de la butte située au sud est aussi constituée de dépôts de l'entreprise Lafleur sera adoucie pour éviter les écoulements de terre.

L'ensemble sera engazonné avant de réaliser ultérieurement l'aménagement du parc. Le bassin sera entouré d'une clôture mais ouvert au public. Il sera fermé seulement lorsqu'il sera utilisé comme bassin de rétention.

Le déversoir, pour éviter les débordements, situé à l'ouest du bassin d'une largeur d'environ 30 mètres rejoindra le Verderet en traversant l'avenue d'Échirolles qui devra être abaissée de 60 cm. La partie située dans le parc sera engazonnée. Un abaissement des réseaux existants, SIERG entre autres, devra être fait.

Quelques remarques d'habitants :

Des habitants craignent que le déversoir engazonné n'entraîne, lors des pluies régulières, un écoulement de terre sur l'avenue d'Échirolles.

Tous les habitants se plaignent de la poussière engendrée par ces travaux à la fois dans l'atmosphère et sur l'avenue d'Échirolles. Ils souhaitent que les camions soient bâchés lorsqu'ils circulent et qu'une aspersion soit mise en place pour limiter la dispersion des poussières dans l'air lors des travaux de terrassement.

2 Suivi des dossiers en cours

Le suivi des dossiers en cours n'a pas été fait, le tableau est donc identique à celui de février.

Date demande	Demande	Commentaire	Date de clôture
30 mai 07	Remplacement des chevalets par des plots réfléchissants ainsi que pose des réflecteurs sur les plots.	Serait-il possible d'enlever celui du 1 rue J. Fourier. Demande prise en compte sachant que un chevrolet enlevé n'est pas remplacé immédiatement par un plot (test de bon fonctionnement sans obstacle).	
Ajout au plan d'action	Signalisation du parking de l'Odyssée	Panneaux visibles sur l'avenue Jean Jaurès, dans les 2 sens. En direction du bourg le panneau est à droite vers le feu et en direction de Grenoble il est à gauche de l'autre coté du carrefour. C'est ce dernier panneau qui pourrait servir aux voitures qui viennent du stade Journet mais dans ce cas il est très peu visible. Il faudrait en mettre un autre vers le panneau d'information lumineux. Il est proposé d'utiliser le panneau lumineux pour indiquer le parking (07/02/11).	A rediscuter
9 oct. 09	Le panneau masqué de l'angle rue des Ruires/Mendès France a été enlevé	Demande DT-SO-67 faite le 3/02/10. Un panneau conforme aux normes de police va être installé. Il est signalé que le panneau n'est pas très visible à l'emplacement choisi.	Rediscuter de l'emplacement.
1 fév. 10	La chaufferie située à coté d'Alpexpo émet des rejets dans l'atmosphère. Par moment les fumées sont très noires.	Serait-il possible que le rapport des relevés soit publié sur le site de la ville ? Quels sont les plans d'action de la chaufferie pour réduire ses émissions ? Les réponses de la compagnie de chauffage sur l'information des usagers et surtout des riverains des chaufferies ne donnent pas satisfaction.	Refus de CCIAG de donner des infos sur ces rejets. La réponse : "On respecte les normes".
1 mars 10	Parking sauvage rue des Ruires	Demande de travaux DT-SO-69 le 2 mars 2010.	Non retenu au budget 2011
2010	<u>Carrefour Bricoman</u> : Où en est le marquage au centre du carrefour pour indiquer comment se croisent les voitures qui tournent à gauche	Le Conseil général a donné son accord pour le marquage.	En cours
13/09/10	Sécurisation des accès au lotissement de « La Clairière du Crêt » et aménagement du carrefour chemin de Lagay/route de Bresson.	Les aménagements prévus ont été budgétés pour 2011.	En cours
08/11/10	Rue Auguste Comte, flaque devant un garage	Le revêtement mis à la place des pavés crée une flaque importante devant un garage.	
08/11/10	Remise en état de la place Lionel Terray	L'artiste a été contacté et une modification du revêtement est envisagée	En cours
13/09/10	Sécurisation des abords du Parking "MCPEF"	Le tourniquet sur le chemin d'accès est installé. La mise en place d'un plot bloquant l'accès de nuit est en cours.	En cours
17/01/11	Passage piétons vers la place André Malraux	Ce passage piéton est glissant, il faudrait mettre un revêtement antiglisse à la bonne largeur.	Pris en compte
17/01/11	Accès place René Char	L'accès pompier en face de la maternelle ne ferme pas correctement le blocage mécanique est cassé il faudrait le réparer rapidement pour empêcher les voitures de passer.	Un nouveau système plus efficace doit être installé rapidement.

Prochaine réunion : lundi 11 avril 2011 20h30 à L'Illiad

Bon pour diffusion,

Le co-président du Conseil de quartier,

Bernard Haguet

L'élue référent,

France Mendez